

E.R.M

Niveau de formation visée :

Brevet de Technicien Supérieur Electrotechnique ; Référentiel 2006

Énergies renouvelables - Énergies solaire et photovoltaïque

Proposition d'activités : organisation de chantier N°2

AUGMENTATION DE LA PUISSANCE PRODUITE

Durée globale : 25 à 60h

Contexte des Activités proposées

Période : seconde année

Nature des enseignements visés :

- organisation de chantier

CHANTIER n°2 :

Augmentation de la puissance produite : (tous contextes : autonome isolé, injection totale ou partielle)

Scénario A : avec ajout de capteur solaire,

Scénario B : avec ajout de capteur solaire et second onduleur,

Dans tous les cas l'étude du bilan énergétique de l'installation doit être réalisé

Activités et organisation suggérées

- Le relevé de l'existant, et la mise à jour si besoin des divers documents de l'installation,
- Réaliser les différents documents techniques de la nouvelle installation en cohérence avec les infrastructures des bâtiments, du lieu d'implantation des panneaux solaires et de l'onduleur,
- Réaliser les documents d'exécution de chantier
- Etablir la liste des matériels nécessaires à la mise à niveau de l'installation,
- Etablir la prévision de commandes de matériels de mise en oeuvre pour effectuer les travaux,
- Chiffrer le coût de l'investissement à réaliser, et évaluer la durée de retour sur investissement,
- Les besoins en outillages, moyens de manutention, échafaudage,
- Organiser l'ordonnancement, la logistique et la gestion des flux de matière d'oeuvre, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles
- Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet
- Rechercher et décider du recours à la sous-traitance
- Le calendrier et la planification des différentes tâches et interventions,
- Assurer la rédaction des documents nécessaires au raccordement au réseau de distribution,
- Les besoins en personnels et leur niveau de qualification pour effectuer la mise en oeuvre, la ou les formation(s) adéquate(s) si besoin en cas de travaux en hauteur, de sécurité électrique etc.....
- Réaliser les interventions sur l'installation,
- Effectuer les tests et la mise en service de l'installation,
- Effectuer les mesures nécessaires à la vérification du bon fonctionnement de l'installation,
- Enfin l'installation doit être en service à la fin du chantier,
- Communiquer avec le client sur le fonctionnement et la conduite de l'installation.
